

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140115-2014_B037-DE
Date de télétransmission : 17/01/2014
Date de réception préfecture : 17/01/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 JANVIER 2014

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B037

OBJET : Tourisme - Attribution d'une subvention à l'association « L'Art en Vigne » pour l'organisation de la 6ème édition du parcours de l'art et du vin

Le 15 janvier 2014, le Bureau de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 9 janvier 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques, donne pouvoir à JOUVE Mireille - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à CHORRO Jean - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard

Excusé(s) :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset

Monsieur Jean-Davis CIOT donne lecture du rapport ci-joint.

06_6_03

BUREAU DU 15 JANVIER 2014

Rapporteur : Jean-David CIOT

Thématique : Développement Économique et Emploi - Tourisme

Objet : Attribution d'une subvention à l'association «L'Art en Vigne» pour l'organisation de la 6^{ème} édition du parcours de l'art et du vin
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'une demande de subvention d'un montant de **7 000 €** déposée par l'Association l'Art en Vigne domiciliée à Puyricard pour l'organisation de la sixième édition «Art en Vigne» qui consiste à promouvoir l'art contemporain et le terroir au sein des vignobles. Cette manifestation, labellisée «Vignobles et Découvertes» et MP 2013, se déroulera les 7, 8 et 9 juin 2014.

Exposé des motifs :

L'association sollicite l'attribution d'une subvention d'un montant de 7 000 euros pour réaliser dans les meilleures conditions la sixième édition de la manifestation «Art en Vigne» qui se tiendra les 7, 8 et 9 juin 2014. Cet événement a été labellisé en 2013 dans le cadre du label «Vignobles et Découvertes» obtenu par l'Office Municipal de Tourisme d'Aix-en-Provence en avril 2013. Il est également partenaire du label MP 2013.

Le concept de l'événement consiste à mettre en lumière les artistes de la région (peintres, sculpteurs, exposants d'art...) en mettant leurs œuvres en scène dans l'enceinte des vignobles participant ainsi, par la même occasion, à la promotion du terroir. En 2013, l'événement n'a pas pu être subventionné selon la demande :

11 500 € soit 30 % du budget prévisionnel. En effet la commission a émis un avis favorable pour la somme de 1 500 € dans l'attente de la montée en puissance de cet événement.

L'examen du rapport d'activité 2013 de l'association a confirmé l'augmentation de la fréquentation de l'événement qui s'est déroulé les 18, 19 et 20 mai 2013 dans les domaines suivants : Château Val Joanis, Château Barbeville et Château Vignelaure. Il a constitué un véritable levier de l'œnotourisme drainant plus de 400 personnes par jour sur les lieux d'exposition. L'association a mis en place une communication considérable : affichage sur les panneaux DECAUX et sur les flancs de bus de la CPA

Il s'agit donc d'un rendez-vous artistique qui a réellement pris de l'ampleur et qui semble devenir incontournable : 15 œuvres vendues en 2012, 28 en 2013 représentant 21 K€, le prix moyen d'une œuvre étant de 880 €.

La fréquentation a attiré un public amateur d'art mais également de vin générant ainsi une augmentation des ventes dans les domaines: 800 bouteilles vendues par domaine avec un panier moyen de 60 à 70 €.

En 2014, d'autres domaines ont été pressentis à Aix, Pertuis, Jouques et Rians. A l'heure de la rédaction du rapport, les négociations sont en cours entre l'association et les domaines.

L'association a hésité à reconduire cet événement sur 2014 faute de moyens. Sa demande, pour 2014 (7 000 €) est inférieure à celle de 2013 (11 500 €) et représente 23% du budget prévisionnel.

Pourtant l'association rajoute cette année un atout supplémentaire : en effet elle négocie avec un tour-opérateur parisien la commercialisation d'un produit relatif à l'événement pour mettre en valeur notre destination.

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
00022	Promotion de l'Art et du Vin les 7, 8 et 9 juin	L'ART EN VIGNE	Valorisation des artistes et des vignobles de la CPA – Parcours de l'Art dans les grands domaines viticoles	1 500 €	30 058 €	7 000 €	1 500 €	Non

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n°2012_A029 du Conseil Communautaire du 15 mars 2012 définissant les critères d'attribution de subventions aux associations œuvrant en faveur du développement touristique sur plusieurs communes ;

VU l'avis de la Commission du Développement économique en date du 17 décembre 2013;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement de la subvention d'un montant de 1 500 € pour l'année 2014 à l'association «Art en Vigne»,
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- **DIRE** que les dépenses seront prélevées sur la ligne 3T956574 du BP 2014 qui présente les disponibilités nécessaires.

DOSSIER N°	00022	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	110467	17 décembre 2013	15 janvier 2014	

ART EN VIGNE	
PRESIDENT	Madame Pascale MARY
SIEGE	PUYRICARD (AIX EN PROVENCE)
OBJET DE L'ASSOCIATION	Promotion des artistes et découverte de l'art auprès du grand public dans les domaines viticoles du Pays d'Aix afin de créer un parcours de l'art et du vin.
OBJET DE LA DEMANDE	<p>Organisation de la 6^{ème} Edition du parcours «Art en Vigne» les 7, 8 et 9 juin.</p> <p>Cet événement labellisé dans le cadre du label «Vignoble et Découverte» mais également MP 2013, constitue un levier de l'oenotourisme et attire de nombreux amateurs d'art et de vin. Plusieurs artistes exposent leurs œuvres dans les vignes et les chais ; en 2013 les ventes de vin dans les domaines ayant accueilli l'exposition sont montées en flèche. L'événement est boosté par une campagne de communication par voie d'affichage Decaux et bus de ville.</p> <p>Cette année les expositions auront lieu à Aix, Pertuis, Jouques et Rians.</p>
AUTRES PARTENAIRES	COMMUNES : PERTUIS (200 €) – ROGNES (200 €) – JOUQUES (200 €)

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PREVISIONNEL 2014	30 058 €	MONTANT DEMANDE POUR 2014	7 000 €
MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION	1 500 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	4,9%
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2013	38 318 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	1 500 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	3.91 %
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	29 565 €		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2014
Lieu(x) de réalisation	Air en Beauvais, Perche, Picardie
Contenus et objectifs de l'action	Promotion de l'art et du vin
Public(s) ciblé(s)	Grand Public
Nombre de participants / exposants	20
Nombre de spectateurs / visiteurs	2000 pers.
Durée de l'action	3 jours 7-8-9 Juin
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	Telecom + Post 1000	Vente	% vente art 6280
Prestations de services		Autres produits	Forfait demande 1010
Matières et fournitures	808	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	400	Département (s)	
Autres Services extérieurs	 Perche	200
Honoraires	15000	Commune (s) Noire Lognon	200
Publicité	8350 Picardie	200
Déplacements, missions	4500	Communauté du Pays d'Aix	7000
Charges de personnel		Organismes sociaux (à détailler)	
Salaires bruts		Fonds Européens	
Autres charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres frais généraux		Autres recettes attendues (à détailler)	
	 cotisations 280	
	 autre revenu compta 5788	
TOTAL CHARGES :	30058	TOTAL PRODUITS :	30058

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
..... location lieux 4500 location lieux 4500
..... demandeur lieux personnes demandeur
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la CPA de 7000 € représente ... 23 ... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... Puy-Macé... Cachet de l'Association :

Le 20.../03.../2013

L'ART EN VIGNE
Siret : 538 280 850 00016

OBJET : Tourisme - Attribution d'une subvention à l'association « L'Art en Vigne » pour l'organisation de la 6ème édition du parcours de l'art et du vin

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

16 JAN. 2014